



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2014

Rouen – Musée de l'Œuvre

Sondage (2014)

Éric Follain



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/49782>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Éric Follain, « Rouen – Musée de l'Œuvre » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 11 janvier 2021, consulté le 12 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/49782>

Ce document a été généré automatiquement le 12 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Rouen – Musée de l'Œuvre

Sondage (2014)

Éric Follain

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

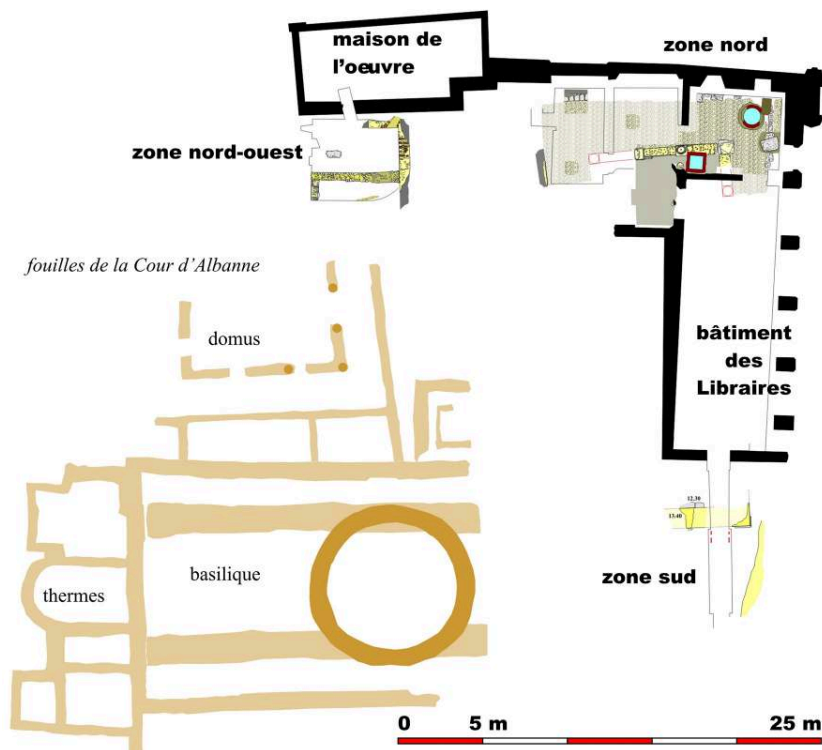
- 1 De l'hiver 2013 au printemps 2014 les travaux d'aménagements du futur musée de l'Œuvre ont été accompagnés d'une surveillance archéologique et d'interventions ponctuelles. L'emprise concernée est limitée par la cour des Libraires, la cathédrale, la rue Saint-Romain et le jardin de la cour d'Albane. Pour ce projet de musée, c'est un ensemble de constructions, comprenant le bâtiment d'Albane et sa grande salle, la maison du four du Chapitre, la salle du Chapitre, la maison de l'Œuvre et le bâtiment des Libraires, qui fait l'objet de profondes restructuration et restaurations. Il était prévu que les sous-sols existants soient en partie modifiés et agrandis. Cette phase de travaux a nécessité la présence intermittente du Service régional de l'Archéologie. Après avoir défini les secteurs d'intervention, les observations effectuées seront détaillées pour être ensuite mises en rapport avec les résultats de l'exploration de la cour d'Albane dans les années 1980 (Le Maho 2005 ; Lequoy, Guillot 2004, pour les publications les plus récentes). Parallèlement, il faut signaler qu'aux profondeurs où s'est faite la surveillance de travaux, et compte tenu des destructions déjà occasionnées par les caves existantes, les niveaux rencontrés appartiennent en grande majorité à la période antique.

Les zones d'intervention

- 2 Elles sont au nombre de trois et ont donné lieu à des surveillances des terrassements, des relevés stratigraphiques incluant le redressement des coupes, des dégagements de structures (sols, maçonneries et fondations) et leurs relevés en plan et en élévation (fig. 1).

- 3 Au sud, sous la salle du chapitre, les travaux visaient à transformer une ancienne galerie d'accès aux carnaux de chauffage de la cathédrale en cage d'escalier. À cette occasion des coupes limitées chronologiquement aux périodes du Haut-Empire, Bas-Empire et paléochrétienne ont été étudiées ainsi qu'une importante maçonnerie axée est/ouest.
- 4 Au nord-est, sous l'extrémité du bâtiment des Libraires et dans les caves de la maison du four du chapitre, c'est la création d'un ascenseur pour handicapés, d'un escalier, de vides techniques et de sanitaires qui ont permis d'atteindre les niveaux antiques. On notera en particulier la présence d'une colonnade détruite par incendie dans la seconde moitié du III^e s. L'intervention au nord-ouest a consisté en une simple étude architecturale des vestiges existants. Afin d'organiser, dans le futur, leur protection, ces importantes structures ont donc été relevées dans le détail. Cet ensemble n'était connu que par de courtes notes (Lequoy, Guillot 2004, n° 198, p. 125-127) : il convenait donc de compléter les données.

Fig. 1 – Plan des différentes structures observées



Mises en relation avec les constructions antiques et paléochrétiennes découvertes lors des fouilles de la Cour d'Albane.

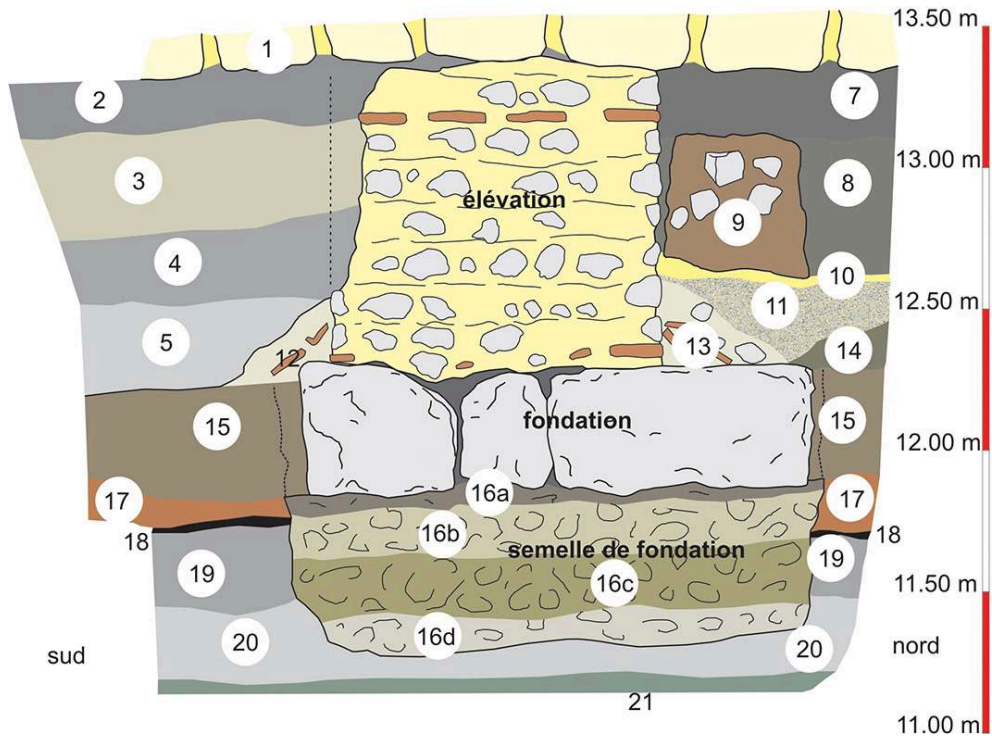
DAO : É. Follain (SRA).

Les données de la zone sud

- 5 La stratigraphie accessible (fig. 2) est totalement scellée par les niveaux de construction et les fondations de la salle du chapitre ; les séquences du haut Moyen Âge et de la période romane ont été détruites. La partie centrale de l'excavation a également disparu lors du creusement de la galerie de chauffage. Cependant, la parfaite correspondance des altitudes, l'entière similitude dans l'enchaînement des séquences

stratigraphiques et la cohérence entre les deux tronçons de murs (fig. 1) attestent la cohérence des occupations et l'unicité des espaces qui s'y succèdent. Quatre phases, tant chronologiques que structurelles, ont été identifiées. L'occupation du Haut-Empire (fig. 2, 19-21) est marquée par des horizons argilo-sableux contenant des matériaux de construction variés. Elle est entièrement recouverte par une couche d'incendie du III^e s. (fig. 2, 17-18), sans plus de précision au vu de la rareté du mobilier céramique ; elle-même est surmontée d'un épais remblai de démolition soigneusement nivelé (fig. 2, 15). C'est dans cette séquence qu'une tranchée de près de 2 m de large et 1 m de profondeur a été creusée. Elle est comblée pour moitié par une succession de lits de gravats et de mortier mélangés (fig. 2, 16a, 16b, 16c, 16d) servant de radier à un massif de gros blocs de libage en calcaire à silex soigneusement posés sur une largeur de 1,70 m. Sur cette fondation est monté un mur de 1,15 m d'épaisseur et conservé sur une hauteur de 1,10 m. Il est parementé en *opus mixtum* et présente à la base une assise de réglage en briques. Le seul chaînage conservé est traversant et composé d'un unique lit de briques. Les moellons calcaires sont cubiques mais irréguliers et pour une bonne part de réemploi. Les deux tronçons sont axés ouest/est (fig. 3). À l'est un parement en retour vers le nord a été reconnu au-delà de la largeur du mur. Le mode de construction semble confirmer cela puisque le parement de cet angle est soigneusement réalisé avec à la fois un chaînage de quatre rangs de briques et l'utilisation de moellons allongés avec des faces de parement layés (chevrons, diagonales et biais). Aucun sol n'est visible à l'exception de la surface indurée de part et d'autre du sommet des blocs de libage. L'occupation se différencie ensuite entre le sud et le nord du mur. Au sud une succession de niveaux de construction et de démolition est visible (fig. 2, 2-5). Au nord la situation est plus complexe puisque l'on constate l'existence, sur un lit de mortier, d'un mur en argile crue et fragments de calcaire (fig. 2, 9) en contact avec une épaisse couche de « terres noires » (fig. 2, 8).

Fig. 2 – Relevé de la coupe ouest lors de l'élargissement de l'ancien carneau de la cathédrale



Zone sud correspondant à la salle du chapitre.

DAO : É. Follain (SRA).

Fig. 3 – Zone sud



Au premier plan, fin du mur du Bas-Empire qui se poursuit plus à l'ouest dans la coupe au second plan.

Cliché : É. Follain (SRA).

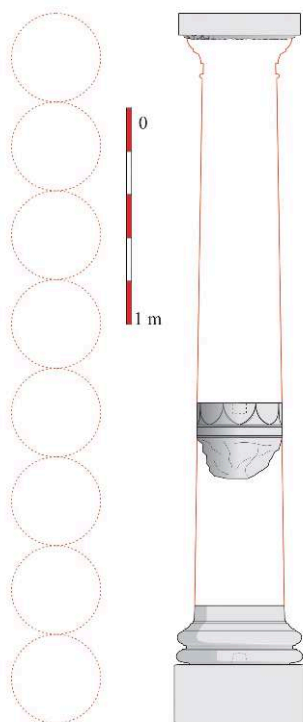
La zone nord-est

- 6 La fosse d'ascenseur (fig. 4) est localisée dans la cour de la maison du four, à l'extrémité du bâtiment des Libraires en bordure de l'actuelle rue Saint-Romain, et a permis l'analyse de la stratigraphie. Dans le reste de l'emprise c'est essentiellement un portique (fig. 1) qui a pu être étudié, tout en confirmant la séquence stratigraphique vue dans la fosse d'ascenseur. La partie basse de la stratigraphie est trop réduite pour être interprétée, mais on perçoit cependant la volonté de remblayer et de niveler le secteur. Sa véritable structuration n'est perceptible qu'avec la mise en évidence d'un grand portique. De ce dernier ont été reconnu l'amorce du côté est, une longueur conséquente du tracé nord et peut être la limite ouest. Son stylobate est formé de massifs de blocs calcaires empilés sur deux à trois niveaux (fig. 4). Ils sont reliés entre eux par des murets maçonnés et grossièrement parementés. Ces piles sont surmontées d'une plinthe parallélépipédique épaisse et portent des colonnes toscanes dont deux bases, un fragment de fût et deux fragments de chapiteaux permettent la restitution de l'ordre. Le fût est par ailleurs décoré d'écaillés imbriquées et sur l'échine sont visibles des motifs végétaux (fig. 5). Les différents fragments de colonnes toscanes recueillis permettent une restitution de l'ordre mis en œuvre dans la colonnade observée. Placée sur un dé, la base attique à scotie en trait de scie a été observée à deux reprises. Un tronçon de fût décoré d'un bandeau surmonté d'écaillés imbriquées doit vraisemblablement se situer entre le premier et le second tiers de la colonne. Enfin plusieurs fragments de chapiteau ont été découverts. Il s'agit sans conteste d'un chapiteau toscan dont l'abaque est de plan carré et la modénature ornée de motifs végétaux stylisés.
- 7 Considérant ces caractéristiques et la datation avancée dans le Haut-Empire, selon toutes probabilités, cette colonne devait être assez élancée d'où une proportion modulaire de huit diamètres proposée. Un autre fragment montre des couleurs blanche, ocre et rouge ce qui laisse supposer que l'ordre était peint. À l'intérieur de l'angle du portique aucun sol n'est visible. La présence constante d'un sol de béton de grande qualité est, par contre, attestée dans les deux branches du portique. Des solins de blocs calcaires, tant au nord qu'à l'est, bordent ce sol de béton et laissent supposer que les murs de fond du portique étaient montés en torchis et colombages. Un incendie a détruit l'ensemble et les colonnes se sont effondrées dans l'espace hypèthre. La couche d'incendie comporte une forte proportion de torchis brûlé, mais l'essentiel de ses matériaux provient de la destruction des toitures. Les reprises en sous-œuvre des murs de caves et les terrassements proprement dits ont permis de vérifier pour la totalité de cette zone l'existence d'un niveau dépotoir postérieur à l'incendie et épais d'au moins 0,60 m. Il est composé d'une matrice sableuse contenant une très forte proportion de coquillages (les huîtres étant prépondérantes) ainsi que de nombreux tessons (les mortiers sont particulièrement représentés). En l'état il semble que l'on ait là l'indice d'un abandon de la zone devenue alors une décharge. Un rapide examen du mobilier suggère la fin du III^e et le courant du IV^e s. Aucune couche postérieure ne subsistait dans ce secteur déjà bien entamé par les caves médiévales et modernes.

Fig. 4 – Zone nord-est

Le creusement d'une fosse d'ascenseur a permis d'observer les niveaux antiques et un stylobate dont les massifs en pierre de taille sont reliés par des maçonneries grossières.

Cliché : É. Follain (SRA).

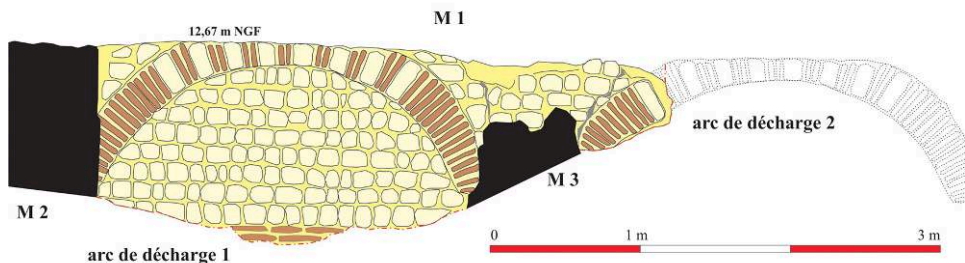
Fig. 5 – Proposition de restitution de la colonne de la zone nord-est

DAO : É. Follain (SRA).

La cave de la maison de l'Œuvre, zone nord-ouest

- 8 Au fond de la cave de la maison de l'Œuvre (dite pour les Rouennais « Vieille Maison ») des maçonneries romaines ont fait l'objet d'une analyse architecturale accompagnée de relevés (le plan existant et inédit, numérisé dans les archives des fouilles de la cour d'Albane ayant été jugé devoir être complété par un dessin d'élévation et une couverture photographique). Il s'agit d'un angle de murs perpendiculaires (est/ouest et nord/sud) qui montre un conduit horizontal de biais en tracé à la hauteur de l'angle. Le mode de construction est un *opus mixtum* réalisé avec soin à partir de moellons cubiques bien taillés et de chaînages de briques d'au moins deux lits. Le mur nord/sud est armé de deux arcs de décharge de grande taille (fig. 6) puisque la corde dépasse 2 m à l'*intrados*. Les arcs proprement dits sont formés par une alternance de briques clavées et de voussoirs calcaires.
- 9 À cet angle il faut ajouter un refend postérieur et un gros bloc de libage en calcaire à silex. De multiples fosses sont aussi observables.

Fig. 6 – Parement de l'ensemble de maçonneries mis en évidence dans la cave de la Maison de l'Œuvre



La dimension importante de ces arcs de décharge suggère l'existence d'un grand bâtiment, peut-être public.

DAO : É. Follain (SRA).

Essai d'interprétation et rapprochements avec les fouilles de la cour d'Albane

- 10 Ces données restent trop ponctuelles pour être interprétées seules. Par chance la proximité de l'opération de fouilles des années 1980, dont l'un des principaux résultats est la mise au jour d'une basilique paléochrétienne, permet des rapprochements intéressants. La découverte d'une *domus* au nord-est de ces fouilles n'est pas moins source de réflexion.
- 11 Le sort des murs aux arcs de décharge a précédemment été réglé en les associant aux installations de la *domus*. Pourtant ces arcs prouvent que l'on se trouve face à une construction monumentale dont il faut amortir et recevoir la charge : celle de plusieurs niveaux ou d'une voûte. Un élément de comparaison justifie de leur porter intérêt. Dans la crypte du parvis de Notre-Dame, de Paris est visible une maçonnerie comportant des arcs comparables. Elle a pu être interprétée comme la base d'une basilique civile du Haut-Empire (Duval 1993, ill. p. 302-304) puis, à la lumière d'autres découvertes, comme un soubassement dont le caractère monumental est affirmé (voir le mur à contreforts, in Busson 1998, p. 461-462).
- 12 Concernant le portique découvert en 2014 il convient en premier lieu de souligner son implantation topographique : au contact de la *domus* des fouilles de la cour d'Albane.

Un autre fait troublant est la similitude entre le dessin de l'ordre toscan du portique, tel que restitué d'après ses fragments, et les bases de colonnes toscanes de l'*atrium* de la *domus* (Lequoy, Guillot 2004, fig. 78). On sait également que ces dernières possédaient des fûts décorés d'écailles imbriquées et que l'une d'entre-elles était fragmentée, mais complète. Malheureusement, il n'existe pas de dessin des colonnes de la *domus* dans la documentation ou les publications relatives à la cour d'Albane. Un rapprochement aurait été utile pour savoir s'il s'agit d'un même ensemble lapidaire. Dans ce cas il serait parfaitement fondé d'associer le portique découvert en 2014 avec la *domus* dégagée dans les années 1980. Rien ne s'opposerait alors à imaginer cette maison romaine à *atrium* avec un péristyle à l'est, tel que les demeures de Saint-Romain-en-Gal en ont rendu l'image courante (Desbat *et al.* 1994).

- 13 Le mur découvert dans la zone d'intervention sud paraît, quant à lui, à l'origine d'un questionnement essentiel. Topographiquement il est parfaitement dans l'alignement de la tranchée du stylobate nord restitué à l'issue des fouilles des années 1980. Les altimétries sont également comparables. Le sommet de la fondation de gros blocs du mur observé en 2014 est de 12,25 m NGF et la seule cote interne de la basilique, présente sur les plans numérisés conservés à la Drac (ex. : plan Gille et Drombois) est 12,13 m NGF pour le sol contre la tranchée du stylobate sud. L'arasement du mur nord de la basilique oscille entre 13,63 et 14,04 m NGF, à rapprocher du sommet du mur de 2014 nivelé à 13,40 m NGF. Les descriptifs sont également très proches, que cela soit par le mode de construction, un plateau de gros blocs de libage sur semelle, que par la largeur, 1,70 m pour l'élément de 2014 et 1,65 m pour la basilique⁴. Ce qui interpelle c'est la présence d'un mur sur cette fondation perdant ainsi sa fonction de stylobate qui, avec une dimension de plus d'1,5 m pour supporter les colonnes d'une basilique d'une largeur interne de 13 m, semble quelque peu disproportionné. À ceci s'ajoute un problème de planimétrie puisque le mur dégagé en 2014 se retourne à angle droit vers le nord et donc vers l'extérieur de la basilique en coupant alors la projection de son bas-côté. Un plan compilant les différentes périodes du groupe cathédrale (Le Maho *in* Lequoy, Guillot 1994, fig. 290) figure à la fois, un mur attesté à l'emplacement du creusement du XIX^e s. (axé nord/sud et dont aucune référence n'est connue) et l'hypothèse, en pointillés d'une abside semi circulaire. La découverte de la maçonnerie sous la salle du chapitre en 2014 permet dès lors une autre approche et ouvre le débat sur l'interprétation de l'ensemble architectural. On le voit ici quelques mètres carrés ouverts en milieu urbain peuvent déboucher sur de multiples interrogations. Il apparaît ainsi que les volumes encore préservés dans un environnement comme celui de la cathédrale ont une valeur scientifique inestimable et doivent être impérativement protégés dans l'attente de résoudre les questions qui dorénavant se posent.

NOTES

4. Il s'agit là d'une largeur minimale de la tranchée du stylobate nord. La maximale ne dépasse pas 1,80 m. Ces largeurs ont été mesurées sur la totalité des plans numérisés.

INDEX

Année de l'opération : 2014

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8MDUnF2rXa>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtS4Foqnw3hg>

AUTEURS

ÉRIC FOLLAIN

Drac Haute-Normandie (service régional de l'archéologie)